

ORGANISATION DES COMPÉTITIONS JEUNES

SAISON 2022-2023

NIVEAU EXCELLENCE : U14 M / U13F / U12M

- Engagements au plus tard le 5 juillet 2022
 - Début des compétitions U14M/U13F/ U12M : 24-25 septembre 2022
 - 18 équipes pour les U14M (3 poules de 6) pas de triangulaire
 - 12 équipes pour les U13F (2 poules de 6) pas de triangulaire
 - 27 équipes pour les U12M triangulaire

Ordre de priorité des candidatures :

1. Les clubs de D1 de la catégorie référente (saison 2021-2022) n'accédant pas à la région
2. Les clubs de D1 de la catégorie inférieure (saison 2021-2022) n'accédant pas à la région
3. Les candidats libres = choix par la CTD et COC selon la présence de joueurs sélectionnés ou en structure ou résultats de la saison passée des collectifs concernés
4. Les meilleurs de D2 puis D3 de la saison précédente au choix de la CTD et COC
5. Pas d'ordre de priorité pour les U12M.

ÉVALUATION + CHAMPIONNAT U12M

- 4 journées d'évaluation sous forme de tournois triangulaires
 - Poules de 9
 - Classement particulier de 1 à 9
- **A l'issue des triangulaires :**
 - Les équipes classées de 1 à 5 et le meilleur 6ème constituent les 2 poules de D 1
 - Championnat à 14 dates de novembre à avril/mai.
 - Les deux 6èmes qui restent, les 7èmes et 8èmes forment la D2 =idem D1
 - Les 9èmes réintègrent les « Honneur A » en novembre

ÉVALUATION + CHAMPIONNAT U14M

- 1^{ère} phase de classement
- 2^{ème} phase
 - Les équipes classées de 1 à 2 constituent une D1 à 6 équipes
 - Les équipes classées de 3 à 4 constituent la D2 = idem D1
 - Les équipes classées 5 à 6 constituent la D3 = idem D1
 - Championnat à 10 dates de janvier à mai
 - Les 4 premières équipes (sous réserve validation COC Ligue) accèdent à la région

ÉVALUATION + CHAMPIONNAT U13F

- 1^{ère} phase de classement
- 2^{ème} phase
 - Les équipes classées de 1 à 3 constituent une D1 à 6 équipes
 - Championnat à 10 dates de janvier à mai.
 - Les équipes classées de 4 à 6 constituent la D2 = idem D1

NIVEAU PRE REGION : U15F / U17F / U16 M / U19M

- Engagements au plus tard le 5 juillet 2022
- Début des compétitions : 24-25 septembre 2022
 - 12 équipes (2 poules de 6) U15F/U17F
 - 18 équipes (3 poules de 6) U16M/U19M

En fin de saison, les équipes U19M, U17F, U16M, U15F les mieux classées du 44, seront championnes départementales.

Pour les U15 F :

Ordre de priorité des candidatures :

1. Les descendants d'U15F Région
2. Les clubs de D1 de la catégorie référente (saison 2021-2022) n'accédant pas à la région
3. Les clubs de D1 de la catégorie inférieure U13F (saison 2021-2022)
4. Les candidats libres = choix par la CTD et la COC selon la présence des joueuses sélectionnées

Pour les U16 M :

Ordre de priorité des candidatures :

1. Les descendants d'U16M Région
2. Les descendants d'U15M Région
3. Les clubs de D1 de la catégorie référente (saison 2021-2022) n'accédant pas à la région
4. Les clubs de D1 de la catégorie inférieure U14M (saison 2021-2022)
5. Les candidats libres = choix par la CTD et la COC selon la présence de joueurs sélectionnés

Pour les U17 F :

Ordre de priorité des candidatures :

1. Les descendants d'U17 F Région
2. Les descendants d'U16 F Région
3. Les clubs de D1 de la catégorie référente (saison 2021-2022) n'accédant pas à la région
4. Les clubs de D1 de la catégorie inférieure U15F (saison 2021-2022)
5. Les candidats libres = choix par la CTD et la COC selon la présence des joueuses sélectionnées

Pour les U19 M :

Ordre de priorité des candidatures :

1. Les descendants d'U19 Région
2. Les descendants d'U17 Région
3. Les clubs de D1 de la catégorie U19M (saison 2021-2022)
4. Les clubs de D1 de la catégorie U16M (saison 2021-2022) n'accédant pas à la région
5. Les candidats libres = choix par la CTD et la COC

ÉVALUATION + CHAMPIONNAT U15F/U17F

1^{ère} PHASE : 2 poules de 6 en match Aller/Retour

- Classement général particulier au quotient si nécessaire

2^{ème} PHASE :

- U17F
 - Les 4 premières équipes (sous réserve validation COC Ligue) accèdent à la région en janvier
- U15F
 - Les 5 premières équipes (sous réserve validation COC Ligue) accèdent à la région en janvier
- Les 6 équipes constituent la D1

ÉVALUATION + CHAMPIONNAT U16M/U19M

1^{ère} PHASE : 3 poules de 6 en match Aller/Retour

- Classement général particulier au quotient si nécessaire

2^{ème} PHASE :

- U19M
 - Les 6 premières équipes (sous réserve validation COC Ligue) accèdent à la région en janvier
- U16M
 - Les 5 premières équipes (sous réserve validation COC Ligue) accèdent à la région en janvier
- Les équipes classées 3 à 4 constituent la D1
- Les équipes classées 5 à 6 constituent la D1

NIVEAU HONNEUR A : U19M / U17F/ U16M/ U15F/ U14M / U13F / U12M

- Engagements au plus tard le 5 juillet 2022
- Début des compétitions : 24-25 septembre 2022

1^{ère} phase : à 9 ou 10 dates (poules de 6 ou 10) à adapter selon le nombre d'équipes engagées.

2^{ème} phase : (janvier) constitution des poules D3, D4, D5, etc.... selon les résultats de la 1^{ère} phase. 10 dates, de préférence poule de 6 A/R ou poule simple 10 : 9 dates.

NIVEAU HONNEUR A : U10 Mixte, U11 Mixte, U11F

NIVEAU HONNEUR B : U17F/ U16M / U15F/ U14M/ U13F/ U12M/ U11 Mixte / U11F/ U9F/ U10 Mixte

- Engagements au plus tard le 12 septembre 2022
- Début des compétitions 1-2 octobre 2022

1^{ère} phase : 9 dates : poules de 8 ou 6 (avec 2 retours) selon le nombre d'équipes engagées

2^{ème} phase : (janvier) constituer des poules D3, D4, D5, etc... Selon les résultats de la 1^{ère} phase

ÉCOLE DE HAND

- Engagements / inscriptions de septembre à fin décembre
- 1^{ère} journée le 15/16 octobre : pour y participer, s'engager avant le 18 septembre 2022.
- Chacun peut choisir sa date d'entrée (1 mois avant le tournoi) dans la constitution des plateaux : à préciser sur le bulletin d'engagement que vous recevrez début septembre avec le calendrier de l'année.

COUPES DÉPARTEMENTALES

- 5 coupes départementales : catégories U20F, U19M, U17F, U16M et U15F
- Equipes de la catégorie autorisée uniquement si inscrites en département et région
- Engagements sur demande lors de l'inscription des équipes : une seule équipe par catégorie d'âge et par club
- **Les conventions et les regroupements ne sont pas autorisés.**
- **Les joueurs et joueuses en dérogation n'y ont pas accès.**